

Mai 2015

Communiqué de presse

Santé& Entreprise

« La santé auditive est un levier de performance dans l'entreprise »



Avec l'allongement de la durée de vie au travail, la santé auditive représente un défi individuel et collectif au sein des entreprises. Défi individuel tout d'abord car il s'agit d'assumer la perte de son audition pour rester performant et défi collectif car la perte de l'audition est insidieuse et lorsque non assumée, génératrice de coûts.

La santé auditive concerne tout un chacun et son acceptation fait partie des défis d'évolution citoyenne dans notre société comme dans l'entreprise, là où elle se joue au quotidien.

L'association JNA – organisatrice des campagnes Journée Nationale de l'Audition – intervient tout au long de l'année auprès des collaborateurs travaillant au sein des groupes Français. Plus de 150 journées sont ainsi organisées chaque année. De ces interventions et plus spécifiquement auprès des seniors de 50 ans et +, l'association JNA relève :

- Encore une faible proportion d'individus ayant réalisé un contrôle de leur audition au cours de leur vie. La santé auditive est un élément oublié des bilans de santé. Contrairement aux usages dans les pays voisins, les médecins traitants français ne pensent pas à prescrire des contrôles de l'audition auprès des médecins ORL.
- La présence d'individus souffrant de pertes de l'audition non détectée avec gêne dans la compréhension orale au cours des réunions ou sur les plateaux de travail.
- Une crainte à évoquer la perte de ses capacités auditives par peur de dévalorisation et de stagnation dans son évolution professionnelle.
- La perte de l'audition est souvent considérée en France à partir de 60 ans et vraiment prise au sérieux vers 70 ans, âge moyen du premier appareillage en France. Pour autant, elle agit insidieusement bien auparavant.

Or, le véritable indicateur de la perte de l'audition est la perte associée des capacités à comprendre les communications orales. Dès les pertes légères à moyennes, le collaborateur entend moins bien et comprend moins bien.

Selon le pôle Surdit  et souffrances psychiques de l'h pital Sainte-Anne, 10% des seniors actifs au travail seraient en souffrance   cause de la perte de l'audition. Un haut-potentiel perd pied ? Avez-vous pens    une perte de l'audition ?



Association pour l'information et la prévention dans le domaine de l'Audition

Gérer collectivement la perte de l'audition permettrait d'éviter :

- le retrait du collaborateur de la vie sociale de l'entreprise ;
- la fatigue chez le collaborateur avec difficultés de concentration et perte de vigilance ;
- les changements de comportements et du registre de communication ;
- la baisse du potentiel global.

Donc cela favorise le développement de la « respect attitude » et du bien vivre au sein de la société et de l'entreprise. Le coût performance lié à la perte de l'audition peut facilement être calculé. La prise en charge de la santé auditive du corps social de l'entreprise par les RH peut permettre de dégager des gains de performance.

Cela nécessiterait aussi la mise en place d'un accompagnement approprié.

En effet, au cours des actions de sensibilisation menées par l'association JNA, les salariés cadres ont exprimé leurs craintes vis-à-vis de :

- la représentation négative que pourrait avoir leur manager : la perte des capacités auditives serait analysée comme un état de faiblesse par rapport aux autres éléments de l'équipe qui seront mis en avant et promus ;
- l'image de soi au sein du groupe d'appartenance : équipe, clients de l'entreprise... ;
- l'image de soi par rapport à leur conjoint et à leurs enfants agissant sur leur amour propre et in fine sur leur dynamisme.

Ils ont également évoqué le besoin de la création d'un suivi approprié intégrant :

- un bilan régulier des capacités auditives : tous les 3 à 5 ans à partir de 50 ans ;
- une information sur les solutions existantes et développées pour accompagner les exigences métiers ;
- une information sur les possibilités d'accompagnement par l'entreprise des aides à la mise en place de solutions ;
- un accompagnement personnel pour favoriser l'acceptation et l'étape de transition personnelle en intégrant une « dimension psychologique » dans la prise en charge (approche humaine aux côtés des aspects techniques ; coaching...) et mise en place de solutions adaptées incluant des services en adéquation avec les exigences de la vie au travail. Les professionnels de l'audition sont aujourd'hui conscients de ces nécessités.
- une sensibilisation des managers pour une démythification de la perte de l'audition.

Entre les jeunes adultes ayant un capital auditif altéré par les pratiques d'écoute de musique amplifiée et le vieillissement général de la population, la santé auditive est un levier qu'il est préférable de ne pas sous-estimer aujourd'hui. L'association JNA œuvre depuis 18 ans pour que la santé auditive soit reconnue à tous les échelons de la société comme un levier d'équilibre général, de Bien Vivre et de Bien Vieillir (ensemble) même dans l'entreprise.



Association pour l'information et la prévention dans le domaine de l'Audition

Les membres du comité scientifique de l'association JNA à votre disposition

Docteur Didier BOUCCARA

Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75)
Explorations fonctionnelles

Docteur Pascal FOILLET

Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)

Monsieur Sébastien LAZZAROTTO

Orthophoniste D.E. - Marseille (13)

Monsieur Philippe METZGER

Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)

Madame Roselyne NICOLAS

Spécialiste des acouphènes
Présidente de France Acouphènes (75)

Docteur Martine OHRESSER

Médecin ORL - Co-fondatrice de l'AFREPA
Spécialiste des acouphènes (75)

Professeur Jean-Luc PUEL

Directeur de Recherche Inserm
Institut des neurosciences - Montpellier (34)

Monsieur Jean STANKO

Président de l'association JNA
Ancien audioprothésiste diplômé d'Etat - Lyon (69)

Docteur Mireille TARDY

Médecin ORL - phoniatre
Hôpital de la Timone – Marseille (13)

Professeur Hung THAI VAN

Chef de service audiologie et explorations
orofaciales - Hôpital Edouard Herriot - (69)
Centre de référence «Apprentissage et audition»
Centre Expert de l'Audition de l'Enfant

Docteur Paul ZYLBERBERG

Ancien médecin du travail (75)
Responsable d'association

Pour vous mettre en contact avec l'un de ces spécialistes, veuillez joindre le contact presse ci-dessous.